

SQLI
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.358.933,55 €uros
Siège social :
Immeuble Le Pressensé
268, avenue du président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
RCS Bobigny 353 861 909 – SIREN 353 861 909 00052

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 16 JUIN 2006

(Article L 225-68 du Code de Commerce)

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de surveillance que nous confère la loi, et aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur la gestion de votre Directoire pendant l'exercice écoulé.

Vous venez d'entendre la lecture des rapports du Directoire et des Commissaires aux comptes.

Les documents comptables afférents aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005 ainsi que le rapport de gestion du Directoire, sur lesquels vous êtes appelés à vous prononcer, nous ont été communiqués par le Directoire dans le délai prescrit par la loi.

Après examen et vérification de ce rapport et de ces comptes, nous vous indiquons que nous n'avons aucune observation particulière à formuler sur la gestion de votre Société par le Directoire au cours de cet exercice social, et nous recommandons donc l'adoption des projets de résolutions qui vous sont proposées à l'effet de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005.

Nous avons également procédé à l'examen de la partie consacrée à la gestion du Groupe dans le rapport du Directoire et aux comptes consolidés du Groupe. Nous vous indiquons que nous n'avons aucune observation à formuler sur la gestion du Groupe et sur les comptes consolidés.

Nous vous précisons que nous avons également examiné les autres résolutions portées à l'ordre du jour de cette Assemblée, et que nous les approuvons. Nous espérons donc que vous voterez également ces résolutions.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le Conseil de surveillance